

Coutances

Sentiers de la mémoire : le 2^e prix littéraire lancé



Vendredi soir, le prologue de la 2^e édition du prix littéraire des Sentiers de la mémoire a ouvert le livre des lectures et votes à venir des jeunes du pays coutançais. Huit ouvrages vont être jaugés.

Le deuxième Prix littéraire de l'association des Sentiers de la mémoire, avec le réseau des médiathèques du pays coutançais et la librairie Ocep, c'est parti ! La sélection des huit ouvrages retenus et qui devront être départagés par les votes des jeunes de 15 à 25 ans, des lycéens jusqu'aux BTS, « **a fait l'objet de quelques discussions riches et soutenues** », assure Anne Callec, membre du comité de lecture.

Elle-même, avec la présidente Véronique Desfeux-Mézière, aux côtés de Christian Savary, Rachel Hawes, Gabrielle Chedemois, Marie-Lucie Prime, Marie-Dominique Jean, a lancé officiellement vendredi soir, cette seconde édition au cœur de la librairie de l'Ocep.

Des urnes pour voter

Dès à présent donc, les jeunes lecteurs du pays coutançais ont tout intérêt à se précipiter sur les quatre BD et romans graphiques, sans oublier les quatre romans, récits et témoignages sélectionnés. Pour les lire et voter en faveur de l'un ou l'autre en fonction de la catégorie.

Comment ? « **Tout simplement en déposant leur bulletin de votes dans les urnes disposées à la médiathèque de Coutances et dans les neuf autres bibliothèques du réseau de Coutances Mer et bocage (CMB), à l'Ocep et aux CDI du lycée Lebrun et de Jean-Paul-II** », précise Véronique Desfeux-Mézière. « **Cela peut se passer à titre individuel, mais aussi de manière collective puisque des enseignants et documentalistes des lycées ont mis dans le coup certaines de leurs classes de seconde qui ont dans leur programme l'étude de ces huit ouvrages.** »

Christian Savary, professeur au lycée Lebrun et président de l'association des Sentiers de la mémoire, souligne « **l'importance, pour tous les partenaires, d'irriguer ainsi le territoire avec non seulement le Prix littéraire mais aussi celui de cinéma, auxquels, cette année, on va adjoindre le concours de plaidoiries.** »

De fait, si les jeunes ont jusqu'à mi-février, « **juste avant les vacances scolaires** », pour glisser leur vote dans les urnes mises à disposition, « **on compte bien réussir à faire la remise du prix littéraire de cette deuxième édition, en même temps que celles du prix cinéma et du concours de plaidoiries. Autour du 15 mars. En fusionnant tout cela, à un moment clef, on vise à donner encore plus de lisibilité à l'ensemble de ces trois démarches auprès des jeunes.** »

Par ailleurs, les organisateurs ne désespèrent pas de pouvoir faire venir certains des auteurs retenus à Coutances, en amont de la remise du prix ou le jour même.

Yann HALOPEAU.



Vendredi soir, à la librairie l'Ocep, les membres du comité de lecture du prix littéraire des Sentiers de la Mémoire ont lancé la 2e édition. - Crédit: Ouest-France